

Procès-verbal de la réunion du Groupe de travail sur le TARCOT

Toronto, le 24 juin 2019, de 11 h 30 à 13 h 30

1. Revue de l'évolution de la situation internationale

Le coprésident fait le point sur les progrès réalisés dans la transition vers des taux de référence sans risque dans d'autres pays et régions. Il mentionne que le marché des obligations à taux variable en livres sterling est passé avec succès au taux SONIA comme taux de référence. Des efforts sont en cours pour faciliter le passage à des [produits de prêt](#) fondés sur le taux SONIA. De plus, trois administrateurs (FTSE Russell, ICE Benchmark Administration et Refinitiv) ont confirmé être en train d'élaborer un [taux SONIA à terme sans risque](#), établi à partir des cours exécutables des banques. Le groupe de travail sur le taux sans risque pour l'euro a annoncé que l'EONIA correspondra à l'€STR majoré de 8,5 points de base. Enfin, le coprésident informe les membres que l'ARRC a publié un [rapport préliminaire](#) sur les conventions possibles relatives aux opérations entre courtiers sur le marché des swaps de devises.

L'un des membres donne un aperçu de l'obligation à taux variable en dollars américains fondée sur le SOFR émise récemment par une grande organisation supranationale. Il s'agissait d'un titre unique, car la méthode de calcul des intérêts reposait sur celle utilisée sur le marché des opérations fondées sur le taux SONIA, c'est-à-dire l'utilisation du SOFR composé quotidiennement pour le calcul des intérêts, versés chaque trimestre, avec un délai d'observation de cinq jours et sans période de restriction.

Le représentant de LCH informe les membres qu'à compter du 22 juillet 2019, l'entreprise commencera à assurer la compensation des swaps indexés sur le taux à un jour CORRA dont les échéances vont jusqu'à 31 ans. De plus, les travaux visant la conversion en une étape vers le SOFR pour le calcul de la valeur actualisée se déroulent comme prévu, et l'adoption devrait se faire au troisième trimestre de 2020.

2. Le point sur les activités des sous-groupes

Le sous-groupe chargé de la transition informe les membres de la formation d'une nouvelle équipe qui se penchera sur les divers aspects de la production et de la publication du taux CORRA. Elle établira également une solide structure de gouvernance pour le processus de publication et la méthode de calcul du taux, notamment le futur processus d'examen de cette dernière. On demande aux membres du Groupe de travail sur le TARCOT de nommer des personnes compétentes pour faire partie de l'équipe. L'équipe responsable des conventions des obligations à taux variable continue de travailler à la formulation d'une recommandation de format pour les obligations à taux variables fondées sur le taux CORRA. Cependant, elle juge qu'il est trop tôt pour recommander une convention particulière, car il y a encore des différences entre les conventions de calcul pour les produits au comptant et les produits dérivés dont il faut discuter. Le sous-groupe indique aussi les caractéristiques à jour des contrats à terme fondés sur le taux CORRA.

Le sous-groupe chargé du taux à terme sans risque est en train de terminer un sondage visant à évaluer la nécessité d'un taux à terme sans risque sur le marché canadien. Une version définitive du sondage sera présentée à la prochaine réunion du Groupe de travail sur le TARCOT. On convient que les membres du Groupe de travail sur le TARCOT enverront ce sondage aux parties prenantes concernées après la prochaine réunion et que la période de commentaires sera assez longue pour que celles-ci aient le temps de répondre, malgré les vacances d'été.

3. Consultation sur le taux CORRA amélioré

Le sous-groupe chargé des taux complémentaires informe les membres que le Forum canadien des titres à revenu fixe a approuvé la méthode recommandée pour le calcul du taux CORRA amélioré. On convient que les réponses du Groupe de travail sur le TARCOT aux commentaires issus de la consultation <insérer le lien> seront publiées avec le procès-verbal de la réunion de juin.

4. Autres points

Le coprésident s'exprime sur une série de réunions avec des cadres supérieurs des banques concernant des façons d'accroître la mobilisation de l'ensemble des milieux financiers à l'égard de la réforme des taux de référence au Canada. Il encourage les membres à sensibiliser davantage les clients au moyen d'activités ou de publications pertinentes, comme la récente [consultation de l'ISDA](#) sur les libellés types relatifs au LIBOR en dollars américains et au CDOR. Les membres discutent également de la possibilité d'élaborer du matériel d'information supplémentaire sur le passage au taux CORRA. Ce matériel pourrait être publié dans le site Web du Groupe de travail sur le TARCOT.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le 22 juillet 2019.

Liste des participants à la réunion

Représentants du marché

Douglas Paul, AIMCO
John McArthur, Bank of America, Merrill Lynch
Nick Chan, BMO Marchés des capitaux
Mario Pereira, BMO Marchés des capitaux
Craig Bell, Banque Canadienne Impériale de Commerce
Louise Stevens, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Dave Duggan, Financière Banque Nationale
Audrey Gaspar, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Renaud de Jaham, Investissements PSP
Jim Byrd, Banque Royale du Canada
Paul Hildebrand, Banque Royale du Canada
John Gjata, Banque Scotia
Alejandro Stanco, Banque Scotia
Brett Pacific, Financière Sun Life

Michael Lin, Banque TD
Nicholas Jewitt, Banque TD

Observateurs

Joshua Chad, McMillan
Baskar Ramachandran, LCH

Banque du Canada

Harri Vikstedt
Zahir Antia
Jean-Philippe Dion
Tamara Gomes
Samantha Sohal